



Union suisse des arts et métiers usam
3001 Berne
031/ 380 14 14
www.sgv-usam.ch

Medienart: Print
Medientyp: Fachpresse
Auflage: 50'000
Erscheinungsweise: monatlich

Themen-Nr.: 645.7
Abo-Nr.: 1073485
Seite: 4
Fläche: 8'266 mm²

AÉROSUISSE

Un soutien fort à l'aviation suisse

Lors des débats sur la Révision partielle I de la Loi sur l'aviation, le Conseil national a prouvé son soutien à la place aéronautique suisse. Aérosuisse, fédération faîtière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses, salue ces décisions. La Chambre du peuple s'est prononcée contre l'introduction d'une nouvelle taxe de surveillance, émettant un signal clair en faveur du renforcement de la compétitivité de la place aéronautique suisse. Ce refus se justifie principalement par les coûts nettement plus élevés que subit l'aviation depuis la révision de l'Ordonnance sur les taxes en 2008. «Ce vote permet au secteur aéronautique suisse d'éviter une charge fiscale supplémentaire pouvant atteindre 21 millions de francs par an», se réjouit Paul Kurrus, président d'Aérosuisse. Le Conseil national s'est également prononcé en faveur d'une prise en charge temporaire par la Confédération des coûts de Skyguide non couverts pour ses prestations à l'étranger. Cette importante contribution permettra d'atténuer les taxes de sécurité aérienne de Skyguide, très élevées en comparaison européenne, et de les maintenir dans la moyenne des autres sécurités aériennes européennes. De plus, le Conseil national a accepté l'article promotionnel en faveur des formations, du perfectionnement et de la recherche en aéronautique proposé par Aérosuisse.